Nations Unies S/2023/564

# Conseil de sécurité

Distr. générale
28 juillet 2023
Français
Original : anglais

## Lettres identiques datées du 27 juillet 2023, adressées au Secrétaire général et à la Présidente du Conseil de sécurité par le Représentant permanent d'Israël auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je vous écris à la suite des consultations concernant la résolution 1701 (2006) pour vous transmettre une fois de plus ce message : le Moyen-Orient est une poudrière sur le point de s'enflammer. Exacerbées par la montée des violences perpétrées par le Hezbollah, les violations flagrantes des résolutions du Conseil de sécurité dont il se rend coupable et ses avancées militaires dangereuses, les tensions régnant le long de la frontière septentrionale d'Israël avec le Liban sont plus fortes qu'elles ne l'ont été depuis des années. Si le Conseil ne condamne pas les activités déstabilisatrices du Hezbollah et n'exige pas du Liban qu'il prenne des mesures contre le renforcement illicite des forces militaires sur son territoire – ou, à tout le moins, qu'il permette à la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) d'exécuter pleinement son mandat –, la situation sur le terrain continuera de se détériorer et les conséquences seront considérables et désastreuses.

Ces derniers mois, le Hezbollah, financé et piloté par l'Iran, a redoublé d'audace, intensifiant ses actions et sa présence le long de la frontière israélienne. Au cours des dernières semaines, ces provocations ont atteint un niveau sans précédent.

Le 12 juillet, des agents du Hezbollah se sont approchés de la clôture de sécurité israélienne pour tenter de la saboter. Quelques heures après en avoir été éloignés, ils sont revenus et ont arraché du matériel de surveillance israélien qui y était installé. Trois jours plus tard, le 15 juillet, un groupe de 18 intrus en provenance du Liban a franchi la partie sud de la Ligne bleue et pénétré sur le territoire israélien, en violation flagrante de la résolution 1701 (2006). Dans ce groupe figurait un membre du Parlement libanais, Qassem Hashem.

Outre les actes de provocation visant à attiser le conflit, on observe une augmentation exponentielle des activités terroristes, notamment des attaques. Début juillet, un missile antichar a été tiré en direction d'Israël. Quelques semaines plus tôt, le 21 mai, le Hezbollah avait procédé à un exercice militaire de grande envergure, lors duquel avaient eu lieu des tirs à balles réelles. Le 6 avril, 34 roquettes avaient été lancées sur des villes israéliennes depuis le sud du Liban par le Hamas, organisation désignée comme terroriste.

Il y a plusieurs semaines, des agents du Hezbollah ont pénétré sur le territoire souverain israélien et érigé deux structures militaires au sud de la Ligne bleue. Bien qu'il s'agisse d'une violation flagrante de sa résolution 1701 (2006), le Conseil n'a



Merci de recycler

pas encore émis de condamnation. Malheureusement, l'inaction face aux violations commises par le Hezbollah est devenue monnaie courante.

Au cours de l'année écoulée, des dizaines de complexes du Hezbollah ont été construits le long de la Ligne bleue sous le couvert de l'organisation fictive « Green without Borders ». Comme cela a été prouvé de manière accablante, ces implantations sauvages sont tenues par des terroristes du Hezbollah et servent uniquement à des fins militaires, qu'il s'agisse d'avant-postes de collecte de renseignements, de cantonnements pour les combattants ou de caches d'armes. Alors qu'il s'agit là aussi d'une violation directe de la résolution 1701 (2006), il est choquant de constater qu'aucune mesure n'a été prise pour démanteler ces installations. Le Conseil de sécurité garde le silence, le Liban reste sans rien faire et la FINUL n'a pas le droit d'entrer dans ces avant-postes terroristes.

Tous ces agissements s'inscrivent clairement dans un schéma d'escalade et d'intensification. Le Hezbollah tente de créer des frictions le long de la Ligne bleue en faisant de la provocation et en multipliant les signes d'hostilité, tout en renforçant les capacités opérationnelles et militaires des groupes terroristes. Ce scénario dangereux mène vers un conflit pur et simple, dont les conséquences seront désastreuses pour la région tout entière.

Israël ne tolérera aucune violation de sa souveraineté et de sa sécurité et prendra toutes les mesures nécessaires pour protéger ses citoyens et l'intégrité de son territoire. Il tient le Gouvernement libanais pour responsable de toutes les attaques lancées depuis le Liban et exige que celui-ci honore l'obligation qui est la sienne de prévenir toute activité hostile.

En outre, il incombe au Gouvernement libanais de garantir la liberté de circulation de la FINUL et la capacité de celle-ci d'exécuter son mandat. Cela est particulièrement crucial compte tenu de la rhétorique incendiaire employée par les responsables du Hezbollah contre les forces de la FINUL et des attaques incessantes visant les Casques bleus, notamment celle ayant causé la mort du soldat Sean Rooney en décembre 2022.

Je demande au Conseil d'examiner les violations flagrantes et de plus en plus dangereuses de sa résolution 1701 (2006) commises par le Hezbollah et de condamner avec la plus grande fermeté l'Iran et le Hezbollah, dont les agissements déstabilisent la région.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur d'Israël
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) Gilad **Erdan**